

Compte rendu de séance

Séance du 25 Avril 2024

L' an 2024 et le 25 Avril à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie sous la présidence de Gwenael GUILLERME, Maire
Présents : Mme GUILLERME Gwenael, Maire, Mme VAILLANT Monique, M. MICHEL Eric, Mme BUSSON Sophie, M. BOURY Pascal, Mme TISON Virginie, Mme DEROCHE Rachel, M. CADIEU Jimmy, M. COURANT Anthony
Absents ayant donné procuration : Mme LEGAVRE Alexandra à Mme DEROCHE Rachel, M. MAHUAS Hervé à M. BOURY Pascal
A été nommé secrétaire : M. MICHEL Eric

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 9

Date de la convocation : 09/04/2024

Date d'affichage : 09/04/2024

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

- MARCHÉ DE TRAVAUX DE VOIRIE - PROGRAMME 2024 - 2024-043
- MARCHÉ DE TRAVAUX HYDRAULIQUES - PROGRAMME 2024 - 2024-044
- COMMANDE PUBLIQUE : ADHESION DE LA COLLECTIVITE AU GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF AUX CONTROLES ET à LA MAINTENANCE DES BATIMENTS, COORDONNÉ PAR DE L'OUST à BROCELIANDE COMMUNAUTÉ - 2024-045
- DÉFINITION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION POUR L'IMPLANTATION TERRESTRE DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAE_{nR}) - 2024-046
- LOCATION DE LA M.A.M. (Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s) - 2024-047
- LOCATIONS ROSETTE 1 et 2 : FACTURATION EAU - 2024-048
- EXTENSION DU LOTISSEMENT - 2024-049
- QUESTIONS DIVERSES - 2024-050

- Lot 5 : montant maximum annuel : 500,00 € HT
- Lot 10 : montant maximum annuel : 1.000,00 € HT
- Lot 12 : montant maximum annuel : 500,00 € HT
- Lot 13 : montant maximum annuel : 900,00 € HT

DESIGNE Mme Gwenaél GUILLERME (Titulaire) et Mme Monique VAILLANT (Suppléante) pour siéger à la Commission de Groupement de Commandes,

~ ~ ~ ~ ~

DÉFINITION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION POUR L'IMPLANTATION TERRESTRE DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAEnR)

L'assemblée a pris connaissance de la définition des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestre de production d'énergies renouvelables (ZAEnR) prévues par l'article 15 de la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- * certifie que l'ensemble des parcelles cadastrées ZH 65, ZH 66, ZH 378, ZL 118 et ZL 110 pourraient être retenues comme zones d'accélération pour les projets photovoltaïques au sol,
- * donne son accord de principe "favorable" pour ce projet d'installation d'une centrale photovoltaïque au sol porté par la société ENOE DEVELOPPEMENT.

De plus, la commune s'engage à identifier ce projet dans les zones d'accélération du territoire, comme le prévoit la loi pour l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

~ ~ ~ ~ ~

LOCATION DE LA M.A.M. (Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s)

Des travaux sont actuellement en cours, Rue du Verger, en vue de la réalisation d'une maison d'assistant(e)s maternel(le)s. En accord avec la C.A.F., co-financeur et l'association formée par les assistantes maternelles, le prix de location de cette réalisation est fixé à 550,00 euros par mois, hors charges.

~ ~ ~ ~ ~

LOCATIONS ROSETTE 1 et 2 : FACTURATION EAU

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal vote comme suit le tarif de consommation d'eau sur les locaux Rosette 1 et Rosette 2 :

4,53 euros TTC par mètre cube consommé.

~ ~ ~ ~ ~

EXTENSION DU LOTISSEMENT

Pascal BOURY, Maire-Adjoint, fait part à l'assemblée de la consultation relative au projet d'extension du lotissement. Les cabinets d'études suivants ont été consultés :

- M. Bernard COLART,
- Les ateliers ARTOPIA,
- L'Atelier ERSILIE.

Seuls les deux derniers ont remis en mairie une proposition d'honoraires. Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal a décidé de retenir l'offre des ateliers ARTOPIA.



QUESTIONS DIVERSES

L'assemblée approuve le compte-rendu de la réunion du 2 avril 2024.

Le vote des tarifs cantine et garderie est reporté à une prochaine séance, en attente de la réponse du fournisseur.

Le conseil municipal décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental et des services de l'Etat pour le projet d'aménagement de l'aire de camping-car.

Les élus font le point sur les panneaux de signalisation manquants sur l'ensemble de la commune.

Mme Sophie BUSSON rend compte de la participation aux journées sports. Elle informe également l'assemblée du déroulement du Liziolympiades du 14 juin 2024.

Le 25 mai 2024, les services de la communauté de communes remettront à la population les bacs jaunes liés à la nouvelle organisation du service des déchets.

Mme VAILLANT annonce qu'une exposition de peinture aura lieu en aout au niveau de la salle du conseil municipal et qu'une visite a eu lieu au niveau de la Chapelle Sainte Catherine avec un nouvel architecte.

Mme DEROCHE rend compte de l'inauguration de France Services à Sérent.

Mme BUSSON a participé à la commission O.B.C. «Services aux Familles». Elle en rend compte à l'assemblée.

M. MICHEL fait part de la pré-visite de la commission en charge du classement des villages fleuris. Certains points faibles ont été retenus : Communication et activités pour le verger, amélioration du paillage, végétalisation de la cour de l'école, fil conducteur entre les différents endroits à mettre en place. Il a été envisagé la mise en place d'un passage PMR pour l'accès au carrousel.

